



# Prévention du risque d'intoxication au plomb lors de l'installation de systèmes au gaz propane ou au gaz naturel

## Aide-mémoire • Le plomb

### LE PLOMB, QU'EST-CE QUE C'EST?

- Un métal très dense, d'un gris bleuâtre, mou et malléable.

### OÙ PEUT-ON LE TROUVER?

- Dans la pâte utilisée pour sceller les joints de canalisation (peut contenir jusqu'à 70 % de plomb);
- Sur les vêtements, les souliers et les objets utilisés au travail;
- Sur la peau et les cheveux;
- Dans l'atelier, sous forme de poussières, lors du nettoyage des joints des canalisations récupérées.

### COMMENT PEUT-IL AFFECTER LA SANTÉ?

- Le plomb est insidieux et pénètre dans le corps par les poumons (poussières respirées) et par le système digestif (manger, boire, fumer avec des mains contaminées par la manipulation de la pâte).
- Il circule dans le sang et s'accumule surtout dans les os.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES LES PLUS FRÉQUENTS?

- Fatigue inhabituelle
- Irritabilité
- Maux de ventre inhabituels
- Hausse de la tension artérielle

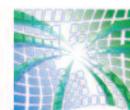
### POUR LIMITER L'EXPOSITION AU PLOMB, UTILISEZ DES MÉTHODES DE TRAVAIL SÉCURITAIRES COMME :

- vérifier si vous pouvez utiliser un autre produit certifié (ULC), ne contenant pas de plomb;
- utiliser des gants adéquats pour votre protection;
- placer les produits et les objets contaminés dans un contenant hermétique en matériau non poreux, à surface lisse [ex.: métal, plastique] et lui réserver une zone dans le camion de travail;
- placer les chiffons et autres déchets contaminés par le plomb dans un sac et en disposer de façon sécuritaire;
- laver vos vêtements de travail séparément de ceux de votre famille afin de protéger les enfants qui sont particulièrement sensibles à l'exposition au plomb;
- porter, si possible, des survêtements de travail jetables et en disposer de façon sécuritaire.

*Pour un nettoyage efficace, voir l'information au verso.*

### ADOPTÉZ DES RÈGLES STRICTES D'HYGIÈNE PERSONNELLE COMME :

- se laver les mains, les avant-bras et le visage;
- en l'absence d'eau courante, utiliser des lingettes industrielles humides;
- prendre une douche immédiatement après le travail;
- se brosser les ongles et éviter de les ronger;
- ne pas manger, boire ou porter des objets à la bouche dans les zones de travail ou dans la partie potentiellement contaminée du camion.



# UN NETTOYAGE EFFICACE

## IMPORTANT !

**Vous devez nettoyer fréquemment votre milieu de travail, si vous utilisez régulièrement de la pâte scellante à base de plomb.**

### POURQUOI NETTOYER ?

Parce qu'il y a du plomb qui s'accumule sur les surfaces de travail des utilisateurs des pâtes scellantes à base de plomb. Une étude réalisée en 2013 l'a démontré.

Le nettoyage permet de protéger votre santé contre les méfaits du plomb.

### QUEL TYPE DE SURFACE FAUT-IL NETTOYER ?

Il est recommandé de nettoyer toutes les surfaces pouvant avoir été touchées par un utilisateur de pâte scellante. Par exemple, la poignée de porte et le volant du camion ainsi que les outils de travail.

### COMMENT NETTOYER ?

- En présence de poussière utilisez un aspirateur muni d'un filtre à haute efficacité (HEPA), idéalement réservé uniquement à cet usage;
- Nettoyez les surfaces contaminées du camion et des surfaces de travail avec une lingette humide ou en utilisant un détergent contenant un dégraissant. Votre fournisseur habituel peut vous conseiller à ce sujet.



### NB :

**Si vous manipulez des vieux tuyaux récupérés afin de les nettoyer, évitez la réémission des poussières dans l'air.**

- Nettoyez la surface de travail avec un aspirateur à filtre HEPA.
- Un deuxième nettoyage à l'aspirateur peut-être nécessaire.
- Le port d'un appareil de protection respiratoire\* peut aussi s'avérer nécessaire.

\* S'il y a lieu, vous pouvez vous référer au site Web de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) afin d'obtenir de plus amples informations sur le type d'appareil de protection respiratoire à utiliser, en consultant l'adresse [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'équipe de santé au travail de la direction de santé publique (DSP) de votre région.

Les coordonnées se trouvent à l'onglet «Bottin», à l'adresse Web suivante : [www.santeautravail.qc.ca](http://www.santeautravail.qc.ca)

